



Appel à communication pour un colloque scientifique international

Niamey du 24 au 26 novembre 2025

Thème général :

***Changement Climatique et résilience des Collectivités Territoriales
Africaines : quelles Pratiques et leçons à tirer ?***

Avril 2025

I) Contexte et justification

La décentralisation a constitué au cours des dernières décennies, l'un des principaux thèmes de réforme administrative dans la plupart des pays africains. La réforme est perçue comme un moyen stratégique de réalisation des objectifs prioritaires, qui s'articulent autour de trois (3) axes majeurs, à savoir : l'unité nationale, l'amélioration du niveau de vie des populations et un développement économique équilibré. C'est pour donner un contenu à ces grandes idées et recommandations issues pour une large part du mouvement démocratique, que les Constitutions intervenues après les Conférences nationales, ont consacré la décentralisation et la déconcentration comme les principaux thèmes de la réforme administrative. C'est aussi pour cette raison, que le système administratif nigérien repose sur le principe de la décentralisation et de la déconcentration. Les compétences des collectivités territoriales sont exercées selon le principe de subsidiarité, ou selon le principe de transfert de compétences dévolues par un texte express. De nos jours, les collectivités territoriales sont confrontées, notamment en Afrique, à de multiples défis liés au changement climatique.

L'Afrique est l'une des zones les plus exposées aux effets du changement climatique, malgré sa faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ainsi, l'impact de ce changement climatique a de fortes implications sur le développement local, la biodiversité et les écosystèmes.

Les collectivités territoriales subissent quotidiennement les excès de dérèglements climatiques précisément les inondations, la sécheresse, la migration, la sécurité alimentaire, la santé publique, la stabilité politique et économique, les pertes en vies humaines et animales, l'érosion des sols, la dégradation d'ouvrages ou biens civils, etc. Elles sont à la fois les premières victimes, mais aussi des actrices majeures incontournables à la résolution locale des défis climatiques. Il revient aux élus locaux de développer des politiques de résilience adaptées aux circonstances du moment. Dans cette perspective, les collectivités territoriales doivent engager des actions innovantes pour faire face aux effets des changements climatiques. Comme on peut aisément le constater, l'Afrique est l'une des régions du monde les plus touchées par le changement. Les effets en sont de plus en plus perceptibles :

- Hausse inquiétante des températures ;
- Périodes de sécheresse prolongées ;

- Inondations à répétitions ;
- Baisse des rendements agricoles et des disponibilités des denrées alimentaires ;
- Montée continue de la mer ;
- Dégradation des fonds marins ;
- Accès limité à l'eau, etc.

Face à ce phénomène de changements climatiques, quelles sont les pratiques d'adaptation en cours ou à envisager par les collectivités territoriales eu égard à la rareté de ressources ?

II) Objectifs :

Les défis du changement climatique ont amené les collectivités territoriales à repenser la politique de l'action locale sur une approche holistique. Le présent colloque de Niamey sur l'état des lieux, les enjeux du changement climatique et les défis de la fourniture des services publics, se veut une occasion pour les chercheurs et praticiens de présenter des communications en examinant et en questionnant les différentes pratiques mises en œuvre par les différents acteurs locaux, pour une plus grande résilience face aux chocs climatiques.

2.1) Objectif général

L'objectif général de ce colloque est de susciter la réflexion sur la résilience des collectivités territoriales face au changement climatique.

2.2) Objectifs spécifiques

Il s'agira de :

- Dresser un état du changement climatique à l'échelle des collectivités territoriales en Afrique ;
- Identifier les impacts économiques, sociaux, culturels et écologiques liés aux chocs climatiques ;
- Identifier et analyser les bonnes pratiques en matière de résilience au niveau local ;
- Explorer les pistes concrètes en vue de créer les conditions d'adaptation et leurs prises en compte dans les politiques et les projets à l'échelle des collectivités locales ;
- Créer un réseau de réflexion sur les effets du changement climatique dans les collectivités territoriales africaines.

III- Axes de réflexion

- 1- Les impacts sociaux du changement climatique sur les territoires ;
- 2- Le changement climatique et l'évaluation environnementale dans les collectivités territoriales ;
- 3- L'adaptation au changement climatique : stratégies et innovations dans les collectivités territoriales ;
- 4- L'adaptation des collectivités dans la fourniture des services publics face au changement climatique ;
- 5- Le changement climatique et systèmes alimentaires durables ;
- 6- Les enjeux et défis du changement climatique en matière de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté ;
- 7- Les pistes ou solutions possibles de co-construction de la résilience dans le cadre de l'action des Collectivités Locales ;
- 8- L'évaluation des coûts des effets du changement climatique sur l'économie locale.

Panel : (ouverts aux institutions partenaires)

Thème 1 : " Les Collectivités territoriales africaines face aux enjeux et défis du Changement climatique ".

Thème 2 : "Les Collectivités territoriales en Afrique Subsaharienne dans le contexte du changement climatique : Quelles pratiques d'adaptation ?

Thème 3 : La Territorialisation du changement climatique en Afrique : logiques et pratiques d'acteurs.

Thème 4 : Le financement alternatif pour faire face au changement climatique. (le fonds vert climat).

VI) Modalités de soumission des textes et calendrier prévisionnel

Les communicants intéressées sont invitées à soumettre une proposition de contribution (1/2 page maximum) sur un axe ou un sujet qui a un lien avec le thème général. Les résumés des contributions (en français ou en anglais) doivent indiquer les noms et prénoms des auteurs, leurs institutions de rattachement, leur adresse électronique et le choix du mode de la communication (à distance ou en présentiel). Par ailleurs, les textes doivent être rédigés selon

les normes du CAMES : times new roman, police 12, interligne 1,5 ; références bibliographiques en bas de pages.

Les propositions de communication sont attendues jusqu'au vendredi 31 Juillet 2025, 22h00 GMT, par voie électronique à l'adresse du secrétariat du comité scientifique : colloquecegla2025@gmail.com à l'attention du Président du comité scientifique du colloque. Elles feront l'objet d'une sélection par un comité scientifique, qui communiquera les résultats de ses travaux au plus tard le 15 Aout 2025. Les manuscrits définitifs sont attendus pour le 30 octobre 2025. Le colloque se tiendra du 24 au 26 novembre 2025 à Niamey au Niger.

Au total une vingtaine de communications seront présentées. Elles feront l'objet d'échanges dont les conclusions seront intégrées (après le colloque) aux travaux présentés, en vue d'une publication dans le cadre des actes du colloque. Ce colloque, organisé dans le cadre des activités du CEGLA, est ouvert aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs, aux professionnels de l'administration (centrale et locale), aux agents locaux, et aux services des collectivités territoriales. Il se veut un lieu d'échanges entre praticiens et chercheurs.

Contacts :

Président du comité scientifique

Pr. Oumarou NAREY

Secrétariat scientifique du colloque

Dr. Mamane DJIBO, Dr. Hamani OUMAROU, Dr. Amadou IMERANE MAIGA, Dr. Zakaria YAHAYA

Mail : colloquecegla2025@gmail.com